Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **85 (1959)**

Heft 16

PDF erstellt am: **01.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

85e année Lausanne, 1er août 1959 No 16

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL
de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (S.V.I.A.)
de la Section genevoise de la S.I.A.
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'E.P.F. (Ecole polytechnique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE
Président: J. Calame, ing. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève
Membres:
Fribourg: H. Gicot, ing. ; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing. ; Cl. Grosgurin, arch. ; E Martin, arch.
Neuchâtel: J. Béguin, arch. ; R. Guye, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing. ; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing. ; A. Gardel, ing.
M. Renaud, ing. ; Ch. Thévenaz, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
de la Société anonyme du « Bulletin technique »
Président: A. Stucky, ing.
Membres: M. Bridel ; R. Neeser, ing. ; P. Waltenspühl, arch.
Adresse: Ch. de Roseneck 6, Lausanne

RÉDACTION
D. Bonnard, ing.
Rédaction et Editions de la S. A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Adresse: Case Chauderon 475, Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse Fr. 26.—	Etranger	Fr. 30.—
Sociétaires	» » 22.—	»	» 27.—
Prix du numéro	» » 1.60		

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande », No II 57 75, Lausanne.
Adresser toutes communications concernant abonnement, changements d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie La Concorde, Terreaux 29, Lausanne

ANNONCES

1/1 page	Fr. 275.—
1/2 »	» 140.—
1/4 »	» 70.—
1/8 »	» 35.—

Adresse: Annonces Suisses S. A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. Lausanne et succursales

SOMMAIRE

Questions de droit et d'urbanisme, par Jean-François Béguin, licencié en droit.
Association amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne.
Les Congrès. — Nécrologie. — Bibliographie.
Documentation générale. — Informations diverses.
Supplément : « Bulletin S.I.A. » No 21.

QUESTIONS DE DROIT ET URBANISME

par JEAN-FRANÇOIS BÉGUIN, licencié en droit

L'accroissement de la population, la multiplicité et l'ampleur des tâches que se donne la société nécessitent une planification poussée. L'emprise de l'homme sur la terre qu'il habite s'accroît et s'affermit de jour en jour au rythme qu'ont imposé, en soixante ans à peine, ses autos, ses avions, ses machines, ses moyens d'investigation et d'information. Au moment où les problèmes essentiels se posent à l'échelle de la planète, l'homme dresse l'inventaire de ses richesses et songe déjà à la conquête de mondes nouveaux. Sous peine de périr, étouffé, victime de son propre développement — qui lui échappe déjà — l'homme doit affronter la quatrième dimension : le temps ; prévoir son extension afin de l'ordonner. Les dangers nouveaux : la tension nerveuse due au rythme impitoyable de la vie actuelle, l'air vicié, le bruit, le manque d'espace et la tristesse des villes asphyxiées pour ne citer que ceux-là, nous convainquent tous les jours de l'impérieuse nécessité de cette tâche.

L'urbanisme, cet humanisme du vingtième siècle, s'y attache ; mais il a besoin, pour s'affirmer et pour triompher, de la collaboration de tous. Et d'abord du concours d'une autorité puissante et prévoyante, seule à même d'assurer l'unité et la continuité de l'effort que suppose la réalisation d'un plan.

Les systèmes juridiques d'Europe occidentale, procédant du droit privé romain, sont ceux d'une société individualiste dont la propriété privée est l'un des piliers. S'il est bien connu que le droit suit les faits, la distance semble, ici, très grande ; les systèmes étant mal préparés à assimiler une évolution profonde si rapide. Un long effort d'adaptation est nécessaire. Provoqués en grande partie par les impératifs de la reconstruction, certains progrès ont été pourtant réalisés.

Avant d'examiner la situation telle qu'elle se présente en Suisse, nous allons jeter un rapide coup d'œil sur deux législations différentes, appliquées, précisément, à la reconstruction.

Le système anglais

Le système anglais se caractérise par une importante intervention de l'Etat, l'expropriation — dans les villes